IDEE Action production d'énergies renouvelables

REGION NORMANDIE

Présentation du dispositif

La Région Normandie propose un seul dispositif unique IDÉE (Initiative Développement durable Énergie Environnement) pour soutenir les projets dans les domaines de l'énergie, de l'Environnement et du Développement durable.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Peuvent bénéficier de l'aide :

- les collectivités locales et leurs groupements,
- les établissements d'enseignement publics et privés,
- les associations,
- les entreprises (TPE, PME, ETI et groupes) dont la majeure partie de leur activité (% du chiffre d'affaires) n'est pas réalisé avec des clients professionnels (non éligibles aux aides de l'Agence de Développement Normandie),
- maîtres d'ouvrage de l'habitat collectif (bailleurs, copropriétés, etc.) et de bâtiments tertiaires,
- agriculteurs et leurs groupements,
- les sociétés d'économie mixte.

Pour quel projet ?

— Présentation des projets

La région apporte un soutien financier aux projets de production d'énergies renouvelables dans les domaines suivants :

- bois-énergie,
- méthanisation,
- géothermie assistée par pompe à chaleur,
- photovoltaïque,
- solaire thermique,
- chaleur fatale.

— Dépenses concernées

Les dépenses éligibles sont les suivantes :

- bois-énergie : investissements productifs, de stockage et de distribution,
- méthanisation : investissements de production et de distribution de biogaz,
- géothermie assistée par pompe à chaleur : achat d'équipements et pose,

- photovoltaïque : achat d'équipements, pose et raccordement,
- solaire thermique : achat d'équipements, pose et raccordement,
- chaleur fatale : équipements de récupération de la chaleur fatale et réseaux primaires.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Le montant de la subvention dépendra du projet.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Auprès de quel organisme ?

Les demandes d'aide sont à faire sur le portail en ligne de la région Normandie.

Critères complémentaires

- Possibilité d'appartenance à un groupe de moins de 250 salariés.
- Effectif de moins de 250 salariés.
- Chiffre d'affaires de moins de 50 M€.

Organisme

REGION NORMANDIE

- **Site de Caen**
  Place Reine Mathilde
  CS 50523
  14035 CAEN Cedex 1

Déposer son dossier

- https://monespace-aides.normandie.fr/account-management/crno-demandeurs/ux/#/login?redirectTo=https:%2F%2Fmonespace-aides.normandie.fr%2Faides%2F%23%2Fcrno%2Fconnecte%2FF_NTEL027ENV%2Fdepot%2Fsimple&jwtKey=jwt-crno-portail-depot-demande-aides&footer=https:%2F%2Fmonespace-aides.normandie.fr%2Faides%2F%23%2Fcrno%2Fmentions-legales,Mentions%20l%C3%A9gales,_self;https:%2F%2Faides.normandie.fr%2Fbesoin-d-aide,Nous%20contacter,_blank

Fichiers attachés

- Annexe Bois énergie (26/09/2018 - 60.1 Ko)
- Annexe Méthanisation (26/09/2018 - 31.8 Ko)
- Annexe Géothermie (26/09/2018 - 0.36 Mo)
- Annexe Solaire thermique (28/10/2021 - 13.0 Ko)
- Annexe Chaleur fatale (28/10/2021 - 26.9 Ko)